

Rapport de la commission Enfance et Jeunesse

Projet d'un espace parents/enfants

Composition de la commission :

Présidente : Fabienne Trono

Membres : Gaëlle Giuntini Favre, Maude Ramazzina, Simone Bowman, Odette Habiyakare, Anouk Bellaoud-Meylan, Alan Torselletti

Conseillère administrative : Prisca Wasem

Date : 9 octobre 2024

Suite à la proposition d'une habitante de la commune, que la commission Enfance et Jeunesse a rencontrée le 11 mars dernier, ladite commission s'est intéressée à ce projet en se penchant sur divers questionnements, à savoir : le coût, le lieu, le référent en charge de cette structure et l'intérêt des communiers.

Mme Célia Marzano, qui nous a soumis cette proposition, souligne qu'une telle infrastructure est recherchée par les parents de jeunes enfants et pense opportun d'aménager un tel espace sur notre commune.

Après un diplôme de l'Ecole de culture générale et deux années à l'Ecole pédagogique de Lausanne, elle s'est dirigée plus spécifiquement vers la petite enfance et a travaillé en crèche où elle a acquis son expérience. Elle a ainsi construit tout un savoir être et un savoir faire autour du soutien à la parentalité et l'éducation du jeune enfant. Elle a donc suivi son cursus scolaire à l'Ecole d'éducateur à Lausanne en emploi et a obtenu son diplôme en 2017. Elle a décidé par la suite de se former en coaching de vie pour accompagner et soutenir les parents dans le besoin et a postulé à la fondation officielle de la jeunesse pour le service APMF (Accueil Préventif en Milieu Familial) pour qui elle travaille actuellement.

Ce lieu serait ouvert pour commencer une matinée par mois afin de faire le point sur la fréquentation du lieu. Mme Célia Marzano serait mandatée par la commune et serait donc en charge d'en assurer le bon fonctionnement. Elle serait secondée d'une stagiaire afin de pouvoir accueillir les parents et les

enfants dans les meilleures conditions possibles. Il est prévu actuellement un accueil de trois heures et deux heures pour la préparation et le rangement. Le montant annuel nécessaire afin de rémunérer deux personnes (dont une diplômée) travaillant cinq heures par mois s'élève à CHF 4'320.--. Nous nous devons, selon l'attractivité que suscite un tel espace, élargir les horaires d'accueil, ou avoir une aide supplémentaire ; c'est la raison pour laquelle, nous prévoyons une marge supérieure dans notre demande de budget.

Une évaluation des coûts résultant de la mise en place de ce projet a été faite et il en résulte que, afin de rémunérer les intervenant(e)s sur une année, d'acquérir du matériel pédagogique et des fournitures diverses, la somme de CHF 6'500,-- serait nécessaire.

L'Espace 267 pourrait être un lieu idéal pour ce genre d'accueil et la FASE a donné un accord favorable pour qu'une telle rencontre puisse avoir lieu dans ces locaux.

C'est dans cette perspective que la commission Enfance et Jeunesse vous propose d'accepter une nouvelle ligne budgétaire qui lui permettra de mettre à disposition des habitant(e)s un lieu d'accueil lié à la petite enfance dans notre commune.

Pour la commission Enfance et Jeunesse

Fabienne Trono, présidente